

## Formation Référent de site (RS) « Compostage Partagé »

### La formation RS dure 1 jour

#### **Module RS11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques**

- a : Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- b : Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), et identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- c : Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte-mulching, paillage...)
- d : Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- e : Connaître les différentes utilisations du compost
- f : Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

#### **Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...) (0,5 à 1 jour)**

- a : Identifier les enjeux de son territoire
- b : Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- c : Organiser le lancement d'un site/constituer une équipe de bénévoles...
- d : Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

#### Tarifs :

- Tarif professionnel : 170 €\*
- Tarif particulier : 55 €

\* : tarif préférentiel à partir de 5 participants de la même structure.

[Pour tout renseignement : david.violleau@univ-tours.fr](mailto:david.violleau@univ-tours.fr)